



Et si c'était vous?



EMPLOYEUR

Ville de Saint-Jérôme

Service des travaux publics
Division technique
495, rue Filion

TYPE DE POSTE

Poste cadre
Permanent
(R-1213)
Affichage interne et externe

HORAIRE

35 h / semaine
Horaire de travail du lundi au
vendredi.

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances collectives et régime
de retraite à prestations
déterminées dès l'entrée en poste!

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Chefs de section
Conseiller en optimisation
Conseiller en planification du
développement durable
Contremaîtres
Techniciens en bâtiments
Techniciens en génie civil
Technicien en instrumentation et
contrôle
Cols bleus

RÉMUNÉRATION

De 109 996 \$ à 137 495 \$
annuellement
Classe 6

DATES POUR POSTULER

Du 15 mai au 5 juin 2026

vsj.ca/emplois

CHEF DE DIVISION - TECHNIQUE

Service des travaux publics

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!

POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Pour une vie équilibrée :

- ✓ Horaire flexible et possibilité de télétravail (selon la politique en vigueur);
- ✓ Conciliation travail-vie personnelle;
- ✓ Horaire de 4 ½ jours/semaine ;
- ✓ Congés payés durant le temps des fêtes (en plus des vacances annuelles!);

Pour prioriser votre santé et votre bien-être :

- ✓ Assurances collectives payées à 60% par l'employeur;
- ✓ Banque santé et mieux-être de 1 000\$ par année;
- ✓ Accès à un service complet de télémédecine et un programme d'aide aux employés pour vous et votre famille !

Pour votre futur :

- ✓ Régime de retraite (l'un des meilleurs!);
- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière;
- ✓ Et plus encore!

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Sous la responsabilité d'un membre de la direction du Service des travaux publics, le chef de Division - Technique planifie, organise et contrôle les activités de sa division. Il supervise la gestion technique, administrative et financière des projets d'entretien et de développement liés au réseau routier, aux parcs et à la flotte de véhicules. Il assure la conformité des travaux avec les normes et budgets établis, coordonne les appels d'offres et contrats, et participe à l'élaboration des programmes d'investissements. Il collabore étroitement avec les professionnels et organismes externes pour garantir la bonne réalisation des projets et le respect des protocoles.

MISSION ET OBJECTIFS

Activités de gestion générales

- Planifier les besoins en effectifs et organiser les ressources humaines, financières et matérielles selon les orientations et les priorités établies ;
- Mettre en place les stratégies identifiées, selon le contexte ;
- Identifier les besoins et fixer les objectifs de sa division ;
- Définir les indicateurs de contrôle en fonction des cibles de performance et en effectuer le suivi ;
- Déterminer l'ordre des priorités dans le travail à accomplir selon les échéanciers à respecter ;
- Établir les mécanismes nécessaires au bon fonctionnement des activités de sa division ;
- Recommander à son supérieur toutes mesures visant à améliorer l'efficacité de sa division ;
- Maintenir ses connaissances à jour dans son domaine d'activité et les appliquer dans le cadre de ses fonctions ;
- Élaborer les directives, définir les orientations générales, les normes, les méthodes et les procédures de travail et d'entretien de sa division selon les politiques en vigueur, et les communiquer ;
- Représenter la Ville dans son secteur d'activité en entretenant de bonnes relations avec les différentes parties prenantes ;
- Favoriser la communication entre son personnel et l'ensemble des services de la Ville ;
- S'impliquer dans le maintien d'un climat de travail harmonieux en favorisant des relations de travail saines et productives ;
- Anticiper l'impact des différentes décisions sur le climat organisationnel et les communiquer en conséquence ;
- Collaborer à l'élaboration des prévisions budgétaires annuelles de sa division ;
- Sur demande, fournir des rapports, des analyses et d'autres documents ;
- Voir à l'application de la convention collective en vigueur et approuver les documents s'y rattachant ;
- Veiller à ce que les normes de santé et de sécurité du travail soient respectées ;
- Superviser le travail du personnel sous sa responsabilité et effectuer les contrôles requis ;
- Participer au processus de sélection et voir à la formation et au développement du personnel ;
- Évaluer le rendement de son personnel et, dans la limite de ses attributions, proposer des mesures correctives, lorsque nécessaire ;

Activités de gestion spécifiques

- Veiller à la mise à jour des plans directeurs liés à sa division;
- Élaborer et recommander des normes d'entretien et des méthodes d'inspection;
- Approuver et signer les rapports techniques produits par sa division;
- Autoriser les demandes d'achats selon le règlement de délégation en vigueur;
- Participer à la mise à jour des plans de signalisation ;
- Participer à la préparation des documents de soumissions et appels d'offres, et assurer le suivi des contrats liés à l'entretien du réseau routier et des parcs;
- Veiller à la conformité des travaux des projets du plan d'investissement annuel dans le respect du cadre financier;
- Gérer l'administration des projets (recommandations de paiements, documents contractuels, avis de changements, approbation de travaux supplémentaires, etc.);
- Élaborer, planifier et organiser un programme de maintien des actifs;
- S'assurer des disponibilités budgétaires;
- Traiter les requêtes relatives à sa division;
- Superviser la réalisation des mandats confiés aux professionnels;

- Soumettre au directeur ses recommandations sur les besoins et priorités d'investissement, en fonction des programmes de subventions, et assurer le suivi des demandes;
- Approuver et suivre les plans préparés par les organismes gouvernementaux ou services publics;
- Préparer les projets de règlements d'emprunts et assurer leur suivi budgétaire jusqu'à clôture;
- Garantir le respect, la conformité et l'intégrité des processus de gestion des projets (appels d'offres, comités, analyses, paiements);
- Contrôler et superviser les approbations des projets de développement et veiller au respect des protocoles d'entente;
- Participer à la révision des clauses de devis ou protocoles;
- Planifier, gérer et assurer l'entretien de la flotte de véhicules.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Détenir un baccalauréat (BAC) en génie ou toute autre formation jugée pertinente à la fonction;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), un atout;

LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Détenir un minimum de 5 années en gestion de personnel;
- Détenir un minimum de 5 années en gestion d'actifs;
- Démontrer d'excellentes capacités de planification, de gestion, d'analyse et de développement d'outils d'optimisation;
- Faire preuve d'un excellent leadership mobilisateur.

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitæ ainsi qu'une copie de leur diplôme et de leur permis de conduire. Les candidatures doivent être déposées avant le **5 juin 2026, à 23 h 59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

